

TCHAD

PLAN DE RÉPONSE
PAYS POUR LES RÉFUGIÉS

2019 - 2020



La Représentation du HCR au Tchad remercie ses partenaires et l'ensemble du personnel sur le terrain et au siège pour leurs contributions qui ont permis de réaliser ce document. Toutes les statistiques sont provisoires et sujettes à modification. Pour plus d'informations sur l'opération du HCR au Tchad:

<https://data2.unhcr.org/en/country/tcd>

et suivez-nous sur

 :@UnhcrTchad  :@UNHCRTchad
www.unhcr.org/afr/chad

Photo de couverture: 2018 © UNHCR / P. Gomes
Elève réfugié à l'école Espoir 1 au camp de Dar Es Salam (Province du Lac)



SOMMAIRE

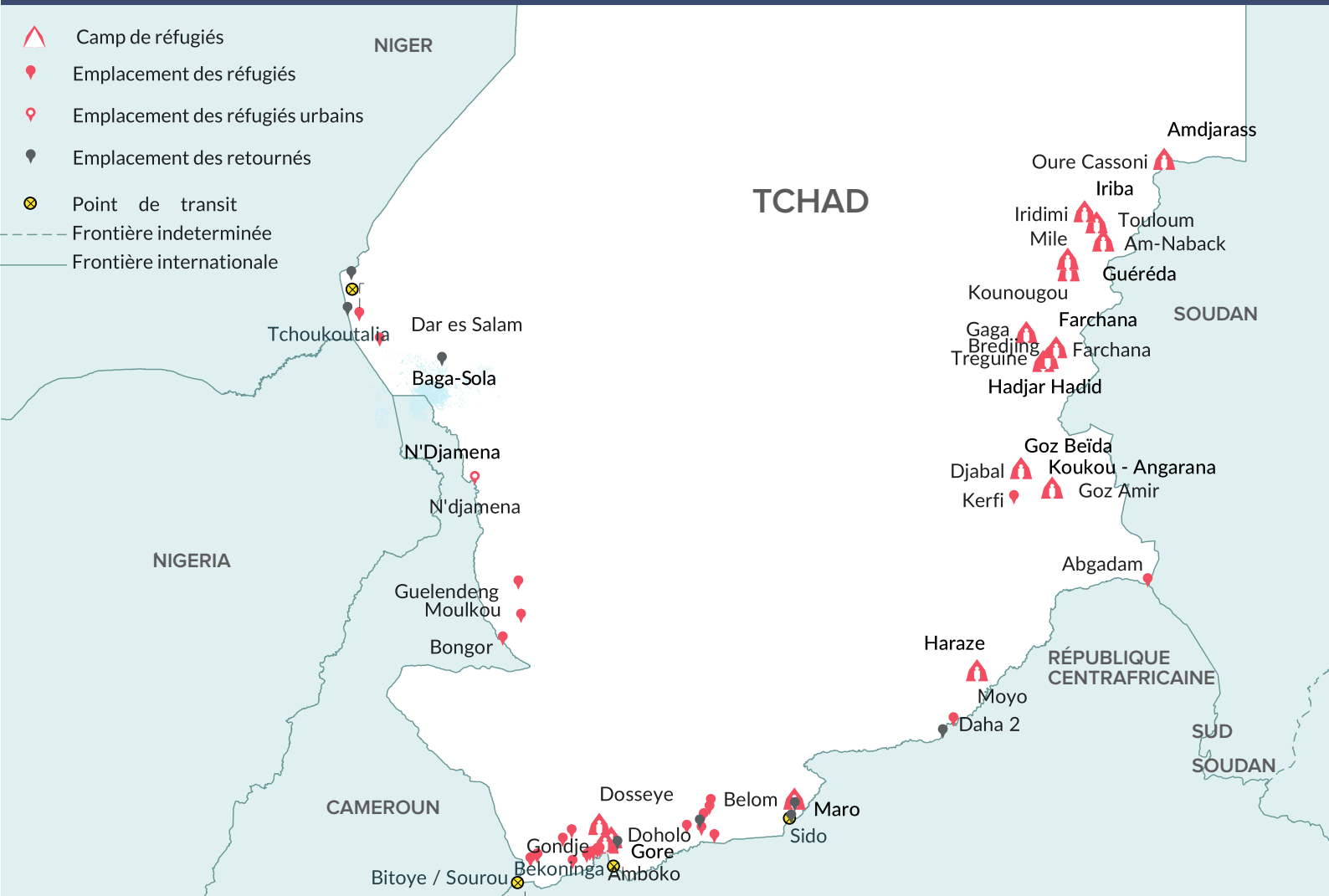
Contexte et réalisations	4
Populations bénéficiaires	10
Besoins de la population réfugiée	11
Stratégie de réponse et priorités	18
Partenariat et coordination	21
Plan de réponse pour 2019 et 2020	23
Vue d'ensemble des besoins financiers par secteur pour 2019	35

PLAN DE RÉPONSE 2019-2020

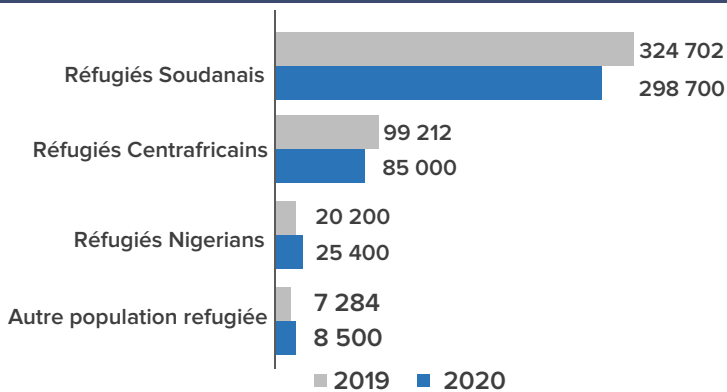
451,398
RÉFUGIÉS ESTIMÉS
AU 31 DÉCEMBRE
2019

US\$ 208 M
NÉCESSAIRES POUR 2019

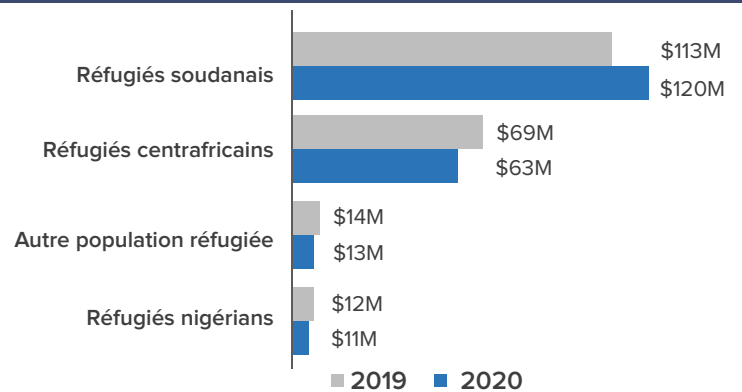
16
PARTENAIRES
IMPLIQUÉS



Tendances de la population réfugiée



Besoins pour 2019-2020 | En millions de dollars



■ Contexte et réalisations

Pays enclavé, le Tchad partage ses frontières avec le Soudan à l'est, la République Centrafricaine (RCA) au sud, le Cameroun, le Nigeria et le Niger à l'ouest et la Libye au nord. Au cours des deux dernières décennies, ce pays a généreusement accueilli des centaines de milliers de réfugiés ayant fui les conflits et les persécutions au Soudan, en RCA et au Nigeria et leur a fourni protection et assistance bien qu'étant à la 186^{ème} place sur 189 pays listés par l'Indice de développement humain 2017 (PNUD).

Par ailleurs, depuis 2015, la menace terroriste émanant du groupe État Islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO ou ex Boko Haram) a incité le gouvernement du Tchad à déclarer et maintenir l'état d'urgence dans la région du Lac. Cet événement ajouté à d'autres problèmes de sécurité auxquels fait face le pays ont poussé le Gouvernement à fermer ses frontières avec la République centrafricaine, le Nigeria et plus récemment la Libye. Cela a perturbé la transhumance transfrontalière traditionnelle et les échanges commerciaux, avec des conséquences sur l'économie nationale. Cependant, les principes fondamentaux de la protection internationale n'ont pas été affectés car le Gouvernement a veillé à ce que les réfugiés continuent d'avoir accès à son territoire ainsi qu'aux procédures en matière d'asile.

Au cours de ces dernières années, la chute du prix du pétrole, les efforts déployés pour garantir la sécurité nationale face aux menaces exogènes, les conséquences du changement climatique, les faibles investissements publics et privés dans le développement, la baisse de revenus causée par la perturbation des échanges transfrontaliers avec la République Centrafricaine ont malheureusement entraîné le Tchad dans une crise socio-économique et une profonde récession.

Pour faire face à la situation et répondre aux besoins de sa population, le Gouvernement du

Tchad s'est efforcé de générer davantage de recettes fiscales tout en réduisant les dépenses par le biais des réformes administratives et politiques. Ainsi, 16 mesures d'austérité urgentes ont été mises en place et ont eu un impact sur la population alors que le taux de pauvreté dans le pays pourrait atteindre 40% en 2019¹. Les réfugiés et autres populations déplacées sont parmi les plus vulnérables aux effets de ces mesures.

Dans la même lancée, le Gouvernement a sollicité l'aide du Fonds Monétaire International (FMI) et de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux à travers la table ronde des donateurs à Paris en septembre 2017. Il y a obtenu plus de 20 milliards de dollars USD en promesses pour la mise en œuvre de son Plan National de Développement (PND) 2017-2021. Les agences du Système des Nations Unies à travers l'UNDAF apportent actuellement leur appui au PND et aux autorités tchadiennes dans l'élaboration ou la révision des Plans Provinciaux de Développement (PPD) afin de faciliter l'orientation et l'usage des fonds promis, à travers des actions concrètes au niveau local. Les provinces du Lac Tchad et de l'Ouadaï ont initié leur plan de développement. Ceux-ci faciliteront une meilleure mobilisation des fonds et l'orientation des interventions sur le terrain.

Pour le futur, les priorités nationales sont entre autres : la stabilisation des financements publics, la diversification de l'économie et l'atténuation des risques au niveau régional pour sécuriser certains corridors commerciaux devant favoriser la circulation des biens et des personnes. Ces éléments sont nécessaires, non seulement pour les échanges commerciaux, mais aussi pour renforcer les finances publiques dans les services sociaux de base et attirer les investissements privés dans le but d'une véritable relance économique. Cependant, les situations post-électorales au Nigeria et au Soudan en 2019 pourraient impacter la situation sécuritaire et économique du Tchad tout comme

¹The World Bank at: <https://www.worldbank.org/en/country/chad/overview>

la présence des groupes armés actifs dans la région. Cependant, l'engagement et la détermination du Gouvernement pour promouvoir la paix dans la région sont à saluer.

Il est à noter les signes récents de relèvement économique avec une augmentation progressive des revenus agricoles. Ceux-ci constituent le principal secteur d'emploi avec près de 75% de la population tchadienne en âge de travailler. En 2018, les recettes pétrolières représentaient 89% des exportations totales tandis que le Tchad dispose d'un potentiel agricole considérable. Ce secteur représentait près de 50% du PIB en 2017. En 2018, le Gouvernement a adopté une politique agricole en faveur du développement de la chaîne de valeur et de l'intégration, comme un pilier de sa stratégie de développement. Il a également investi dans le développement des infrastructures d'intégration régionale notamment l'interconnexion électrique, la préservation du bassin du lac Tchad, le projet de fibre optique visant à renforcer les capacités de communications et de technologies de l'information moderne, efficaces et moins chères ainsi que la construction d'une route transsaharienne Algérie – Niger – Nigéria – Tchad².

De la déclaration de New York (Septembre 2016) au pacte mondial pour les réfugiés (Décembre 2018)

La République du Tchad a activement participé au Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants (septembre 2016) à New-York. Au cours de ce forum de haut niveau, le Président de la République s'est engagé à améliorer la situation des réfugiés au Tchad notamment en facilitant leur inclusion dans la communauté locale. Le Chef de l'Etat a également signé la Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants.

Le 3 mai 2018, le Gouvernement a officiellement adhéré au Cadre d'Action Global pour les

Réfugiés qui a été institué par la déclaration de New-York. Il est le 7^e pays à adhérer à ce cadre en Afrique et le 15^e au monde. Le 18 septembre 2018, le Tchad a lancé officiellement son plan d'action pour la mise en œuvre du Cadre d'Action Global pour les réfugiés avec tous les acteurs : Ministres, Gouverneurs de provinces, agences des Nations-Unies, partenaires techniques et financiers, bailleurs de fonds, acteurs de développement, organisations gouvernementales et non gouvernementales, réfugiés et acteurs de la société civile.

Depuis la déclaration de New York, le Tchad a toujours participé aux discussions thématiques entre les Etats et le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), contribuant ainsi l'adoption du Pacte Mondial sur les Réfugiés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 2018. Les objectifs du Pacte mondial se résument en quatre points :

1. Alléger la pression sur les pays d'accueil;
2. Renforcer l'autonomie des réfugiés ;
3. Elargir l'accès aux solutions dans des pays tiers ;
4. Favoriser les conditions d'un retour dans les pays d'origine dans la sécurité et dans la dignité.

Le Pacte mondial permettra d'atteindre ces quatre objectifs liés et interdépendants grâce à la mobilisation de la volonté politique, à une base élargie d'appuis, et à des arrangements facilitant des contributions plus équitables, plus soutenues et plus prévisibles entre les États et les autres parties prenantes.

Le Gouvernement, avec l'appui des acteurs humanitaires et de développement, lance actuellement son premier Plan National de Réponse pour les Réfugiés (CRRP), qui détaille les besoins de tous les réfugiés au Tchad, ainsi que la réponse des différents acteurs impliqués.

En effet, en cette période dynamique de transition vers un développement harmonieux et dans le cadre de ses efforts globaux pour mettre un terme aux crises socio-économiques

²African Development Bank at: <https://www.afdb.org/en/>

récurrentes, le Gouvernement du Tchad pilote la mise en œuvre du Cadre d'Actions Globales pour les Réfugiés (CRRF). Le présent plan de réponse national pour les réfugiés (CRRP) en sera un outil pratique. A l'instar du CRRF, le CRRP a également pour objectif global d'alléger le fardeau engendré par la présence massive et prolongée de réfugiés dans le pays. Ce faisant, il vise en termes d'objectifs à :

1. Améliorer l'environnement de protection;
2. Accroître l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil aux services sociaux / économiques ;
3. Accroître l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil aux moyens de subsistance ;
4. Favoriser les solutions durables.

Statistiques et contexte opérationnel

Au 31 décembre 2018, le Tchad compte 454 682 réfugiés et demandeurs d'asile sur son territoire, dont 338 530 Soudanais originaires du Darfour, 103 576 Centrafricains principalement au sud, 11 333 Nigériens dans la province du lac Tchad et plus de 7 254 réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain. La majorité des réfugiés vivent dans les camps. Cependant, environ 30 pour cent des réfugiés nigériens et centrafricains sont installés dans les villages hôtes. Dans certaines régions, notamment à l'est, la majorité des réfugiés quittent les camps avant le début de la saison des pluies pour les «villages d'opportunités».

Dans la province du Lac Tchad, le contexte sécuritaire limite l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à la terre et aux zones de pêche. Le personnel humanitaire et les acteurs de développement subissent eux aussi ces restrictions de sorte qu'ils se voient limiter dans la mise en œuvre de leurs programmes de protection, d'assistance et de développement dans les zones frontalières. Plus généralement,

les crises socio-économiques survenues au Tchad au cours des dernières années mettent sous pression l'environnement de protection et la capacité des autorités, des communautés et des familles à protéger les personnes les plus exposées. Cela concerne aussi bien les populations tchadiennes que les réfugiés et touche en particulier les enfants et les personnes ayant des besoins spécifiques, notamment les femmes et les filles. Toutefois, les réfugiés et autres personnes déplacées sont souvent exposés à un risque accru en raison de leur situation de déplacement. Les défis de protection et de solutions au Tchad ne peuvent être correctement résolus que par une combinaison concertée et coordonnée des actions humanitaires, de résilience et de développement.

Le Tchad est partie à la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés et à son protocole de 1967 ainsi qu'à la Convention de l'Union Africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de 1969. Il a également ratifié ou adhéré à la plupart des instruments juridiques internationaux relatifs aux principes fondamentaux des droits de l'homme. Cependant, la pauvreté, la persistance des pratiques traditionnelles néfastes, la faiblesse du système judiciaire et des institutions locales constituent des défis, surtout dans les zones reculées. Le Gouvernement et ses partenaires s'efforcent d'y répondre en créant un environnement propice à la protection des droits de l'homme en général et des populations déplacées en particulier. C'est dans ce contexte qu'il est impérieux d'encourager le Gouvernement dans son processus d'adoption d'un cadre légal national pour réguler la question d'asile sur son territoire. Pour ce faire, les partenaires CRRP poursuivront le plaidoyer et continueront à soutenir le Gouvernement pour que le processus enclenché aboutisse. La loi d'asile demeure le principal moyen d'alléger la pression que peut représenter la présence des réfugiés au Tchad, d'améliorer leur

³Villages d'opportunités: localités proches où ils peuvent avoir accès à la terre pour leurs activités agricoles.

environnement de protection et d'ouvrir la voie à un développement dans leurs zones d'accueil.

La Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et Rapatriés (CNARR) possède des capacités en matière d'identification, d'enregistrement, de détermination et de documentation des réfugiés à N'Djamena et dans les provinces. La mise en place du système d'identification et de gestion biométrique (BIMS) pour enregistrer les réfugiés a permis une amélioration dans la fiabilité de la collecte des données. Par ailleurs, la CNARR a récemment publié sa stratégie quinquennale 2019-2023, qui vise à maintenir et à améliorer la fiabilité et la crédibilité des données des réfugiés grâce à un enregistrement continu, une vérification régulière et une documentation juridique sécurisée. En parallèle au renforcement des capacités techniques, les partenaires CRRP soutiendront la CNARR dans la mise en œuvre de sa stratégie, notamment la transformation progressive des camps de réfugiés en villages ou, dans les villes, en quartiers.

Les Ministères de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale et de la Justice, avec l'appui des partenaires CRRP, œuvrent pour prévenir et réduire les risques d'apatridie, en particulier en faveur d'environ 100 000 réfugiés soudanais nés au Tchad entre 2003 et 2013 qui n'ont pas de document de naissance. Cela concerne également environ 70 000 Tchadiens qui vivaient en RCA et au Niger, parfois depuis plusieurs décennies, et qui sont rentrés au Tchad. Depuis 2017, les deux ministères ont renforcé leurs relations pour entreprendre une évaluation globale du système d'état civil au Tchad. Ainsi, en 2018, le gouvernement a délivré 45 000 actes de naissance pour les enfants au Tchad. L'objectif pour 2019 est de délivrer 50 000 actes de naissances.

En 1979, le Tchad a signé la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cependant, cette convention n'a pas encore été

ratifiée. Le Code pénal tchadien interdit le viol en ses articles 273 à 278. Par ailleurs, la loi no. 029/PR/2015 sur l'interdiction du mariage des enfants a été signée et promulguée par le Président de la République du Tchad le 21 juillet 2015. La pauvreté, la crise socio-économique, l'affaiblissement des structures communautaires, les pratiques traditionnelles néfastes et les interprétations erronées des traditions et coutumes locales restent les principales sources de problèmes de protection. La majorité des incidents de protection signalés concerne les femmes et filles, confirmant ainsi la vulnérabilité accrue de ces groupes spécifiques. Il faut noter aussi que le nombre de cas signalés n'est qu'une infime partie des incidents de protection. Aussi, les mutilations génitales féminines (MGF) ont continué en dépit de la loi de 2002 sur la procréation qui, en son article 9, interdit les MGF, la violence domestique et les abus sexuels. Il importe donc de renforcer les mécanismes de protection du gouvernement, des communautés et de la société civile pour prévenir et répondre aux violences sexuelles et sexistes (SGBV) et de garantir l'inclusion des réfugiés dans les politiques nationales.

Le Tchad est partie à la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989. Les enfants réfugiés et tchadiens sont exposés à de nombreux risques, notamment l'exploitation et le travail des enfants, les violences sexuelles et sexistes, les abus et les grossesses précoces. Les filles sont particulièrement sujettes aux agressions, aux mariages forcés ou précoces et au viol (65% des incidents rapportés par les mineures réfugiés en 2017). Elles sont également exposées aux risques de mutilations génitales, surtout dans les camps centrafricains de Goré (au sud du Tchad) et soudanais d'Iriba, (dans l'est du Tchad). Dans un contexte de croissance rapide de la population, de faible accès aux services sociaux de base, d'aggravation de la pauvreté et de réduction progressive de l'aide humanitaire, de nombreux enfants sont contraints de travailler pour assurer la subsistance de leur famille.

Cela a une incidence sur les taux de scolarisation. Au sud, par exemple, où la protection de l'enfance et les problèmes de violences sexuelles et sexistes sont les plus répandus, le taux de scolarisation des enfants réfugiés en âge d'aller à l'école est le plus bas, à 44 pour cent contre 47 pour cent dans le reste du pays, et la différence entre les filles et les garçons la plus élevée. Les efforts déployés par le Gouvernement pour remédier à ces problèmes sont appréciés par la communauté internationale mais il reste encore beaucoup à faire pour assurer aux enfants, y compris ceux associés aux forces armées dans la région du Lac Tchad, un niveau de protection adéquat.

Les réfugiés et les migrants se déplacent sur les mêmes routes au Tchad, pays stratégiquement situé en Afrique et sur les routes migratoires vers la Libye et l'Europe. Selon une récente étude menée par Altaï Consulting sur les tendances et la dynamique des mouvements mixtes, ces flux irréguliers incluent de nombreuses nationalités dont une majorité de Tchadiens, suivis par les Centrafricains et les Soudanais. Les réfugiés et les migrants sont exposés à un éventail de risques de protection tout au long de leur périlleux voyage à partir ou à travers le Tchad. La collecte et l'analyse de données pour mieux prévenir et répondre aux risques des mouvements irréguliers doivent être soutenues, y compris pour sensibiliser les réfugiés et les populations locales aux risques associés à ces mouvements.

Compte tenu de la situation sécuritaire et socio-économique prévalant dans les régions d'origine des réfugiés soudanais, centrafricains et nigériens, les perspectives d'un retour dans la sécurité et la dignité restent faibles pour la majorité d'entre eux. Néanmoins, des accords tripartites entre le Soudan, le Tchad et le HCR ont été signés le 31 mai 2017 pour le rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais vivants au Tchad d'une part, et des réfugiés tchadiens résidant au Soudan d'autre part. Au 31 décembre 2018, 4 804 réfugiés tchadiens ont été assistés pour rentrer

volontairement au Tchad dans la province du Sila, et 1 759 réfugiés soudanais ont quitté le Tchad pour rentrer au Darfour, au Soudan. De nouveaux convois pour le retour volontaire sont prévus en 2019. La situation politique en RCA continuera d'être suivie de près, suite à la signature de l'accord de paix de Khartoum entre le Gouvernement et les groupes rebelles en février 2019. En cas d'amélioration significative sur le terrain, le retour volontaire pourra être considéré. Quant aux perspectives de retour des réfugiés nigériens, elles restent limitées à ce jour mais l'évolution de la situation politique et sécuritaire au Nigéria pourrait créer une situation favorable au rapatriement volontaire des réfugiés dans le futur. La réinstallation dans des pays tiers est une solution durable et un outil de protection pour les réfugiés qui en remplissent les critères. Elle continuera d'être utilisée dans la mesure des places disponibles. Les quotas dans certains pays sont en réduction.

Par ailleurs, la possibilité de voies complémentaires notamment le regroupement familial, les opportunités d'amélioration de la vie ou de la carrière y compris pour les études ou d'autres finalités pour la résidence dans des pays tiers sera davantage poursuivie.

L'inclusion socio-économique locale est considérée comme l'option la plus adaptée pour la majorité des réfugiés pendant la durée de leur séjour au Tchad. Un forum national sur l'inclusion socio-économique des réfugiés a été organisé en 2017 et une feuille de route établie pour la mise en œuvre des recommandations dans un délai raisonnable. Elles sont relatives à l'accès à la documentation, à la terre, à la liberté de circulation et aux activités libérales, salariées et non-salariées. Un atelier d'évaluation est prévu au premier semestre de 2019 afin de faire le point sur les progrès accomplis et redéfinir les défis liés à la mise en œuvre effective de ces recommandations. Les structures scolaires construites dans les camps de réfugiés ont été officiellement intégrées dans le système éducatif national; elles sont passées d'écoles

communautaires au statut officiel d'école tchadienne. Il en est de même pour les centres de formations professionnelles dont dix ont été également officialisés en 2018. Un forum national sur la santé tenu en décembre 2018 a été formalisée la même approche pour les structures de santé. Enfin, cette approche est également envisagée pour la gestion de l'eau, afin d'intégrer les infrastructures construites dans les camps dans le système tchadien au bénéfice des réfugiés et des populations tchadiennes.

Dans ce plan de réponse, les partenaires du CRRP travaillent à fournir protection et assistance et à rechercher les solutions durables idoines pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les populations hôtes, tant dans les situations

d'urgence que dans les situations prolongées. Ils adopteront une approche hors-camp et se concentreront sur l'inclusion socio-économique des réfugiés, à travers le soutien aux populations locales et la collaboration avec les autorités tchadiennes.

L'appui sera mobilisé dans le cadre d'un vaste partenariat et d'une collaboration avec les autorités tchadiennes, les populations hôtes, les réfugiés, les acteurs humanitaires et de développement ainsi que la société civile. Les partenaires devront maintenir leur capacité de réaction face aux urgences et aux chocs. Leurs efforts stratégiques à moyen et à long terme seront guidés par la consolidation et la transition des programmes humanitaires existants vers des actions de résilience et de développement.



■ Population bénéficiaire

	Chiffres de population fin 2018	Projection de la population fin 2019	Projection de la population fin 2020
Statistiques des réfugiés et demandeurs d'asile			
Réfugiés soudanais	338 594	324 702	298 700
Réfugiés centrafricains	97 883	99 212	5 000
Réfugiés nigériens	10 951	20 200	25 400
Refugiés urbains et demandeurs d'asile	7 254	7 284	8 500
Total	454 682	451 398	417 600



© UNHCR/ Simplice Kpandji

■ Besoins de la population réfugiée

Avec près de 22 000 nouveaux réfugiés centrafricains arrivés en 2018 au sud, les besoins humanitaires au Tchad ne cessent de croître. Parallèlement, les solutions durables doivent être recherchées pour les réfugiés qui vivent sur le territoire tchadien de façon prolongée.

La majorité des réfugiés enregistrés ne considèrent pas le rapatriement librement consenti comme une option à saisir à court terme à l'exception d'un nombre réduit mais croissant de réfugiés soudanais dans l'est du Tchad. Au 31 décembre 2018, 1 759 réfugiés ont été assistés pour leur retour volontaire dans leur pays d'origine. Cette opération se poursuivra grâce aux efforts des parties prenantes aux accords tripartites et à une meilleure réintégration des retournés. Par ailleurs, les conditions sécuritaires en Centrafrique pourraient être rétablies et susciter l'intérêt des réfugiés pour le rapatriement volontaire.

La crise économique prolongée, les problèmes sécuritaires dans la sous-région, la pauvreté, la réduction des financements humanitaires et les chocs climatiques ont provoqué une insécurité alimentaire généralisée, augmenté les cas de malnutrition et affaibli la résilience des réfugiés et populations tchadiennes. Cette situation a impacté la protection sociale communautaire et continue d'exposer les personnes vulnérables, en particulier les filles et les garçons, à des risques de protection accrus. Ainsi, cela a incité des ressortissants tchadiens, ainsi que des réfugiés et des ressortissants de pays tiers, à quitter le Tchad pour rechercher de meilleures conditions de vie ailleurs.

Face à ces réalités, l'accent sera mis sur l'éducation, la prévention et la réponse les violences sexuelles et sexistes, la protection des enfants et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels en 2019 pour tous les réfugiés. Une approche fondée sur l'âge, le sexe et la diversité (AGD) favorisera un engagement significatif avec les groupes cibles et permettra de les associer aux processus de prises de décisions qui affectent leur vie. Les interventions en espèces seront la modalité privilégiée de fourniture de l'aide.

Les partenaires CRRP travailleront en étroite collaboration avec le Gouvernement, le secteur privé et les partenaires au développement en particulier: la Banque mondiale à travers son Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil», communément appelé (PARCA), la Délégation de l'Union Européenne et son initiative pour le Développement Intégré des Zones d'Accueil (DIZA) et le PNUD et son Programme d'Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive (PADLFIT).

Ces actions permettront aux partenaires de rechercher des solutions durables pour les réfugiés et d'améliorer les conditions de vies des populations hôtes et des réfugiés à travers une coordination d'actions et d'opportunités. Toutefois, il convient de spécifier les besoins par groupe de populations de réfugiés.



Réfugiés soudanais du Darfour

Les premiers réfugiés soudanais se sont installés à l'est du Tchad suite au conflit que le Darfour a connu entre 2003 et 2004. Installés depuis une quinzaine d'années dans 12 camps et un site, la présence de quelques 340 000 n'est pas sans conséquence sur les ressources naturelles déjà limitées, en raison du climat désertique et non propice aux activités agricoles. En dépit des efforts menés par différents acteurs, il faut noter que les conditions de vie dans les régions d'accueil des réfugiés sont de plus en plus difficiles. Le taux de malnutrition reste élevé, tant pour les réfugiés que pour les populations hôtes. Dans cette zone, la violence sexuelle et sexiste dans les camps de réfugiés continue de susciter l'inquiétude en raison de la mauvaise interprétation des croyances et pratiques culturelles. Les femmes et les filles sont à risque d'exploitation sexuelle, de mutilations génitales féminines, de mariages précoces et forcés. À cela s'ajoutent les traditions et les coutumes qui limitent l'accès au système judiciaire et à l'application de la loi.

Les réfugiés soudanais arrivés au Tchad en 2003 ont initialement continué d'étudier dans le système éducatif de leur pays d'origine. En 2012, des discussions avec le Gouvernement du Tchad ont permis d'enclencher le processus visant à changer le curriculum soudanais par celui du Tchad à travers l'intégration des écoles des camps dans le système éducatif national. Ainsi, après diverses étapes, 108 écoles des camps ont été officialisées en 2018 ainsi que 10 centres de formation professionnelle. En juin 2018, le taux brut de scolarisation dans le primaire était de 76% pour les garçons et de 77% pour les filles, et respectivement de 18% et 23% au secondaire. Si la signature de Memoranda d'Entente avec les universités du Tchad facilite l'inscription des réfugiés dans les mêmes conditions que les tchadiens, seuls 572 réfugiés ont bénéficié de bourses en 2017-18 pour poursuivre leurs études supérieures. Il y a un besoin accru d'accès à l'enseignement supérieur et d'opportunités de bourses. L'intégration des réfugiés dans le système éducatif tchadien reste donc un processus à consolider.

Chaque camp dispose d'un centre de santé qui est également ouvert aux populations locales. Les résultats de la dernière enquête menée en 2017 dans les 12 camps de l'est du Tchad par les membres du groupe de travail sur la santé, les autorités tchadiennes et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) du secteur de la santé ont révélé une prévalence de la malnutrition aiguë de 11,8% avec un seuil très critique de plus de 15% dans les camps situés à Iriba. L'enquête a également révélé que les causes de la malnutrition ont tendance à différer d'un camp de réfugiés à l'autre. Les causes les plus courantes sont liées à la réduction de l'aide alimentaire, aux soins médicaux inappropriés, à l'insuffisance d'accès aux ressources pour les activités génératrices de revenus ainsi qu'aux mauvaises pratiques d'hygiène. La prévalence globale de l'anémie est de 36,4%, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois dans tous les camps de l'est ce qui est légèrement inférieur au seuil critique de 40%, mais elle est de 40% et de 48,6% respectivement dans les camps de réfugiés de Farchana et de Goz Beida. Cette prévalence est également imputable aux pratiques non optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE). Le manque de personnel qualifié et de matériel approprié, la pénurie des médicaments et de fournitures médicales sont autant de défis à relever, via la mise en œuvre des dispositions d'un Mémoire d'Entente signé avec le Ministère de la Santé Publique pour l'inclusion des réfugiés dans le système de santé national.

Les différents camps de l'Est bénéficient d'un système d'adduction en eau potable à travers des points d'eau mis en place par les acteurs humanitaires. L'accès à l'eau potable varie suivant les camps de réfugiés soudanais mais est en moyenne de 16 litres par personne et par jour. Les infrastructures d'approvisionnement en eau des camps sont obsolètes (15 ans) dans un contexte

hydrogéologique et climatique notoirement défavorable. Le système actuel de pompage d'eau est alimenté par des groupes électrogènes. Dans deux camps (Touloum et Farchana), un système de pompage solaire plus efficace et plus durable a été mis en place. Des financements additionnels permettront d'étendre ce projet pilote à tous les camps.

Le manque d'opportunités et de perspectives dans les zones d'accueil des réfugiés, la réduction progressive de l'aide humanitaire au cours des dernières années et le manque de perspectives pousse certains réfugiés à quitter les camps. Sur 19 569 personnes en mouvements interviewées en 2018 au cours d'un monitoring des mouvements mixtes, 23% ont été identifiés comme réfugiés ou demandeurs d'asile. Pour stabiliser les communautés et éviter qu'elles s'exposent aux risques liés aux mouvements irréguliers, il convient de continuer les campagnes de sensibilisation et d'information mais surtout de renforcer les opportunités de formations et le développement local.

Un profilage socioéconomique a été conjointement mené par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le HCR, et le Gouvernement en 2017. 13% des réfugiés furent déclarés « autonomisables ». La transition d'une distribution générale de vivres vers une distribution ciblée, sur la base des résultats de cette analyse, a engendré une tension dans certains camps de réfugiés. Les capacités existantes très limitées en matière d'activités économiques des réfugiés et des communautés d'accueil nécessitent des investissements conséquents dans des initiatives de développement et de résilience afin de parvenir à une autonomie durable. Cela est également essentiel pour une transition réussie et durable de l'humanitaire au développement.

Refugiés centrafricains

La population réfugiée de la République centrafricaine (RCA) au Tchad est arrivée en plusieurs vagues et est installée dans six camps et 17 villages hôtes. Elle a atteint 97 883 réfugiés au 31 décembre 2018. La majorité des réfugiés centrafricains au Tchad vivent une situation de déplacement prolongée, créant un programme complexe à deux volets : d'une part, adresser les besoins spécifiques des nouveaux arrivés, et d'autre part, continuer à soutenir les réfugiés déjà installés, souvent dans les mêmes zones. Le nouvel afflux illustre le fait que des retours volontaires massifs sont improbables dans le court terme. Lors du dernier afflux, une approche de « villagisation » a été adoptée pour intégrer les réfugiés au sein des populations d'accueil.

L'enregistrement des naissances est essentiel pour la protection des droits des enfants notamment pour garantir l'accès à des services essentiels tels la santé, l'éducation etc. et pour mieux protéger les enfants des violences. L'enregistrement des naissances contribue également à la prévention des risques d'apatridie. La Direction des Affaires Politiques et de l'Etat Civil (DAPEC) facilite la délivrance des actes de naissances par les autorités compétentes aux enfants réfugiés nés au Tchad, aux retournés et aux enfants des populations d'accueil. En 2018, ce sont 19 259 enfants qui ont obtenu des actes de naissance. Cependant, l'insuffisance de ressources matériels, humaines et financières des centres d'état civil pour répondre aux besoins des populations en la matière, l'absence de juge dans certaines localités pour la tenue des audiences foraines et la délivrance des jugements supplétifs, la négligence et l'ignorance de certains parents sur l'importance des actes de naissance et le risque d'apatridie sont autant de défis rencontrés.

Plus de la moitié (55%) des 22 000 réfugiés arrivés lors de l'afflux de 2017-18 ont été directement installés dans les villages hôtes. Les services de bases limités avec de faibles capacités dans les secteurs de la santé, la nutrition, l'eau, l'éducation ainsi que l'emploi et les opportunités économiques, représentent un défi pour les réfugiés et les communautés tchadiennes. .

Les populations vulnérables sont dans une situation particulièrement précaire. La malnutrition et l'anémie chez les enfants restent des problèmes de santé réels dans les camps et les villages. En moyenne, le taux de malnutrition dans les camps est de 6,5% - le camp de réfugiés de Doholo ayant le taux le plus élevé (10,7%). La situation est cependant bien pire dans les villages hôtes où le dernier dépistage révèle un taux de prévalence de 14,9%. La prévalence de l'anémie chez les enfants âgés de 6 à 59 mois est de 54,5% dans tous les camps. Outre le traitement de la malnutrition, les partenaires humanitaires se concentrent sur la promotion d'un programme de prévention communautaire visant à améliorer l'état nutritionnel des enfants, ainsi que celui des femmes enceintes et des mères allaitantes.

Avant l'urgence de 2018, 80% des ménages centrafricains disposaient d'abris adéquats et semi-durables. Les nouveaux arrivants ont reçu des abris d'urgence d'une durée de vie estimée de six mois et ont besoin de passer à des abris semi-durables. Construits avec des matériaux locaux (briques pour le mur et paille pour la toiture), certains abris semi-durables se détériorent pendant la longue saison des pluies (de mai à octobre) et nécessitent un entretien régulier.

Les infrastructures routières pour l'accès aux marchés, surtout pendant la saison des pluies, posent d'énormes problèmes. En outre, il est difficile de sécuriser les terres agricoles et d'obtenir des semences améliorées ainsi que des outils en quantité et en qualité suffisantes. Sur la base du profilage socioéconomique conduit en 2017, l'assistance alimentaire se concentre dans le sud sur les réfugiés les plus vulnérables et sur les nouveaux arrivés. La résilience des communautés est très faible et la présence de réfugiés et de retournés exerce une pression supplémentaire. Les enfants réfugiés dans le sud du Tchad fréquentent les écoles situées dans les camps, les sites et les villages d'accueil. Le nombre d'enfants réfugiés a considérablement augmenté (14%) depuis le mois de décembre 2017 en raison du nouvel afflux créant ainsi une pression sur les structures scolaires existantes. La longue grève observée par les enseignants de l'État au cours de l'année scolaire 2017-2018 a eu une incidence importante sur la scolarisation des réfugiés. L'éducation des filles est une préoccupation dans les camps et villages au sud du Tchad: ces dernières abandonnent souvent très tôt leurs études parce qu'elles sont exposées aux grossesses précoces et aux mariages forcés, souvent la conséquence de normes sociales défavorables aux filles et d'une situation économique précaire. En juin 2018, le taux brut de scolarisation des garçons à l'école primaire était de 79% contre seulement 65% pour les filles. Au secondaire, ce taux pour les garçons était de 22,9% contre 11% pour les filles. Il y a aussi une absence de structures compétentes pour la prise en charge adéquate des enfants vivant avec un handicap ainsi que pour les adolescents. La persistance des incidents de violence sexuelle et sexiste est liée à la diminution de l'aide alimentaire, à la pauvreté et aux pratiques traditionnelles néfastes. La plupart des auteurs sont des personnes dont dépendent les victimes, ce qui justifie la réticence à se plaindre ou à signaler les incidents. Les comportements culturels restent très forts et les mécanismes de règlements traditionnels ne garantissent pas les droits des victimes.

Réfugiés nigériens

La situation des 15 000 réfugiés nigériens résidant dans la province du lac Tchad reste complexe. En effet, l'accès humanitaire reste limité, les restrictions de sécurité ne s'étant pas sensiblement améliorées ces dernières années. Une grande partie de la province du lac reste donc accessible et par conséquent, une véritable assistance humanitaire n'est garantie que pour les réfugiés vivants dans le camp de réfugiés de Dar Es Salam (environ 70% des réfugiés) et les villages voisins de

Ngouboua et Tchoukoutalia. Malgré des conditions de sécurité instables, environ 30% des réfugiés nigériens ont choisi de rester dans les villages hôtes pour mener de modestes activités de subsistance. Enfin, il existe un groupe de demandeurs d'asile dont le statut reste à déterminer. Leur enregistrement n'a pas encore pu être effectué en raison de contraintes de sécurité. Au cours des derniers jours de l'année 2018 et au mois de janvier 2019, quelque 4 500 personnes ont fui le Nigéria pour demander l'asile et la sécurité au Tchad après l'attaque du groupe armé maintenant connu sous le nom de État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO ex-Boko Haram) contre des casernes nigériennes le 26 décembre 2018. Les partenaires suivent la situation et se tiennent prêts à de nouveaux mouvements.

La situation au Nigéria ne paraît pas propice à ce que les réfugiés nigériens envisagent dans l'immédiat un rapatriement volontaire, leurs villages d'origine se situant principalement dans l'État de Borno actuellement instable. Le rapatriement n'étant pas une option viable pour le moment, les partenaires s'attachent à renforcer l'autosuffisance des réfugiés dans les secteurs de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, ainsi qu'à améliorer les conditions de santé afin d'atténuer la malnutrition. L'appui aux établissements d'enseignement et de santé bénéficiant à la fois aux réfugiés et aux populations locales, y compris aux personnes déplacées à l'intérieur du pays et aux rapatriés, sera poursuivi. Les évaluations participatives menées en 2018 mettent en évidence les principales préoccupations des réfugiés nigériens: elles concernent l'accès aux moyens de subsistance, y compris les terres arables et l'accès à l'énergie. Ce dernier facteur est lié aux risques de violence sexuelle et sexiste lors de la récupération du bois de chauffage.

Les réfugiés sont enregistrés par un système biométrique par la CNARR et le HCR. Plus de la moitié de la population est mineure (58,8 % d'enfants). Des missions dans des villages hôtes sont menées avec les autorités tchadiennes afin d'évaluer les besoins des populations déplacées et de les enregistrer chaque fois que cela est nécessaire.

Parmi les préoccupations majeures en matière de protection dans le camp de réfugiés de Dar Es Salam figurent les intrusions fréquentes des personnes en uniforme, ce qui augmentent les risques d'exploitation et d'abus sexuels. Les acteurs de la protection organisent pour les forces de défense et de sécurité des sessions de formation et de sensibilisation sur les droits de l'homme, les droits des réfugiés et le principe du caractère civil et humanitaire des camps de réfugiés. Des activités de sensibilisation sur les droits des femmes et des filles et des séances sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle et sexiste sont également organisées avec les réfugiés et communautés d'accueil. La culture traditionnelle tolère des pratiques telles que le mariage des enfants et les abus sur les femmes et les filles. Les survivants sont généralement réticents à porter plainte en raison des craintes de stigmatisations ou de représailles. Cette situation explique les faibles taux de violence sexuelle et sexiste signalées. Le camp de Dar Es Salam abrite la seule école disponible dans la zone. Elle accueille également les élèves des villages environnants. Environ 50% des élèves sont des tchadiens. Cela conduit à des besoins plus importants en termes d'infrastructures, d'équipements et de matériel pédagogique. On note pour l'année scolaire 2017-2018, un ratio d'un enseignant pour 83 élèves soit deux fois plus que la norme. Pour répondre aux besoins d'éducation secondaire dans le camp, une salle de classe a été construite en 2018 pour accueillir la première année du premier cycle de l'enseignement secondaire (6ème). L'aide aux personnes ayant des besoins spécifiques (PBS) a été renforcée. Jusqu'à présent, plus de 700 personnes à besoins spécifiques du camp de Dar Es Salam ont reçu une assistance et une protection adéquates. Ces interventions ont été importantes pour la prévention des abus sexuels et autres stratégies d'adaptations négatives pour les personnes qui ne reçoivent pas le soutien de leur communauté.

Réfugiés et demandeurs d'asile résidents en zones urbaines

Quelque 7 250 réfugiés et demandeurs d'asile de plus de 20 nationalités sont actuellement enregistrés à N'Djamena. Ils sont dans 52 localités et quartiers différents et comptent un nombre important de personnes ayant des besoins spécifiques, ce qui rend complexe le programme urbain. Les réfugiés et les demandeurs d'asile peuvent s'inscrire et avoir accès aux services et à l'assistance par l'intermédiaire d'un guichet unique situé au bureau du HCR à N'Djamena. 73% des enfants réfugiés urbains sont inscrits dans des écoles tchadiennes. En matière de santé, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont accès aux centres de santé tchadiens à N'Djamena.

L'accès aux moyens de subsistance et à l'emploi est un défi. Près de la moitié des réfugiés urbains ont une consommation alimentaire insuffisante (45% selon une enquête de profil réalisée en décembre 2017). Cela peut forcer certains réfugiés vulnérables à adopter des mécanismes d'adaptation négatifs (tels que des relations sexuelles de survie, en particulier pour les femmes et les filles réfugiées). L'adoption d'une loi nationale sur l'asile devrait considérablement améliorer leur protection en améliorant leur statut juridique et leur accès aux services et au marché du travail.

Dans l'attente du nouveau cadre juridique et institutionnel, les partenaires CRRP aident les autorités à mettre en place une structure appropriée pour garantir un accès permanent à l'enregistrement, à la détermination du statut de réfugié et à la documentation, ainsi qu'au renforcement des compétences et des connaissances des responsables gouvernementaux en matière de réfugiés. Ils collaborent avec les ministères clés de l'éducation, de la santé, de l'emploi et autres pour intégrer les services liés à l'asile dans les services publics et le secteur privé afin de répondre aux besoins des réfugiés au Tchad.

Impact sur les communautés hôtes

Au cours des 15 dernières années, les tchadiens ont fait preuve d'une remarquable hospitalité en accueillant des réfugiés soudanais, centrafricains et nigériens et en partageant avec eux leurs ressources parfois limitées. Il convient de noter que le rapport entre la population hôte et les réfugiés varie de 1/3 à 1/4 dans certaines localités. Par ailleurs, le Tchad est le premier pays d'asile en Afrique par rapport sa population (les réfugiés représentent 3,21% de la population). Dans la province

du Lac Tchad, outre les 15 000 réfugiés, environ 165 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Dans le sud, des Tchadiens qui vivaient en RCA, parfois depuis des décennies, ont fui les violences en même temps que les réfugiés.



© UNHCR / Aristophane Ngargoune

Dans toutes les zones d'accueil de réfugiés, les similitudes ethniques et culturelles ainsi que la transhumance transfrontalière de longue date ont favorisé la coexistence pacifique et la compréhension mutuelle entre les populations locales et les réfugiés. Cependant, compte tenu de la rareté des ressources naturelles et des conséquences du changement climatique, surtout à l'est, des tensions ont été enregistrées autour de l'utilisation des ressources naturelles locales (bois de chauffage, terre et eau). Bien que la pression exercée par la présence de réfugiés ait un impact évident sur un environnement fragile et des services limités, elle représente également une opportunité pour créer des entreprises communes avec les populations locales.

Afin de remédier aux tensions entre les communautés d'accueil et les réfugiés, tous les programmes sont mis en œuvre selon une approche communautaire dans le but de renforcer la résilience et d'améliorer les conditions de vie de toutes les personnes concernées de manière globale. Des comités mixtes ont été mis en place dans le but de régler pacifiquement les différends liés à l'utilisation des ressources naturelles. Les services des camps, tels que les centres médicaux et les écoles, sont ouverts aux réfugiés et aux communautés hôtes. Les activités de subsistance ciblant les réfugiés prévoient généralement environ 30% des bénéficiaires des communautés d'accueil. Les acteurs humanitaires recherchent de plus en plus des synergies avec des projets de développement ciblant les zones d'accueil des réfugiés, de sorte que les communautés déplacées et les populations hôtes se voient offrir la possibilité de devenir autonomes et d'accroître leur résilience. Le Projet d'Appui aux Réfugiés et Communautés d'Accueil (PARCA) de la Banque mondiale, d'un montant de 60 millions de dollars sur cinq ans, et le programme de Développement Intégré des Zones d'Accueil (DIZA) de la Commission européenne, d'un montant de 15 millions d'euros sur trois ans, ciblent les communautés d'accueil en tenant compte de leurs besoins les plus critiques. Toutefois, ces deux projets ne ciblent pas le Wadi Fira et l'Ennedi Est, deux régions marginalisées aux conditions climatiques précaires et peu favorables aux opportunités.



■ Stratégie de réponses et priorités

Le Plan de réponse pour les réfugiés au Tchad (2019-2020) peut être résumé en quatre objectifs stratégiques clés:

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 :

Amélioration de l'environnement de protection

D'ici à la fin de 2020, l'environnement de protection favorisera davantage l'exercice des droits des personnes, en concrétisant les engagements pris par le gouvernement afin d'améliorer l'état de droit et de renforcer le leadership et la coopération en matière de gestion de l'asile et de la protection.

Principaux domaines programmatiques

1. Améliorer le cadre juridique et renforcer les capacités des autorités en matière de protection des réfugiés;
2. Préserver un accès égal et sans entrave au territoire, préserver l'espace de protection, promouvoir la pleine jouissance des droits et l'accès à la justice tout en maintenant le caractère civil et humanitaire de l'asile;
3. Assurer la délivrance des documents d'état civil et d'identité ainsi que des titres de voyage de la Convention de 1951;
4. Renforcer la coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés d'accueil;
5. Assurer une réponse multisectorielle aux situations d'urgence en fonction de l'évolution de l'afflux des réfugiés;
6. Surveiller les mouvements mixtes irréguliers pour identifier, protéger et trouver des solutions aux personnes relevant de la compétence du HCR.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 :

Accès aux services sociaux / économiques

D'ici à 2020, les services sociaux de base pour les réfugiés (santé, nutrition, eau, assainissement et éducation) seront inclus dans les mécanismes et les programmes nationaux. Ils seront également renforcés au bénéfice des réfugiés et communautés d'accueil.

Principaux domaines programmatiques

1. Mettre en œuvre les recommandations et le plan d'action du forum de 2018 pour l'inclusion des réfugiés dans le système de santé national, sous la houlette du Ministère de la Santé Publique ;
2. Consolider l'intégration des établissements de santé, des écoles et des centres de formation professionnelle des camps de réfugiés dans le système national ;
3. Garantir un accès égal aux services sociaux de base pour les populations ciblées ;
4. Fournir un soutien approprié aux personnes ayant des besoins spécifiques pour leur permettre de vivre dans la dignité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: Accès aux solutions durables.

D'ici fin 2020, des efforts conséquents seront consacrés aux solutions durables (rapatriement volontaire dans la dignité et la sécurité, inclusion locale des réfugiés en situation d'asile prolongée, réinstallation et voies complémentaires de migration régulière dans les pays tiers). Les possibilités de réinstallation et les voies complémentaires régulières dans les pays tiers continueront d'être recherchées et élargies dans la mesure du possible.

Principaux domaines programmatiques

1. Veiller à ce que les réfugiés puissent opter pour un rapatriement librement consenti en toute sécurité et dans la dignité. Des efforts seront renforcés dans la collecte et l'analyse des données ainsi que le partage d'informations sur la situation dans les lieux d'origines. Cela permettra aux réfugiés de prendre des décisions éclairées;
2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de réintégration et de suivi des réfugiés et des personnes rapatriées;
3. Plaider en faveur de la réinstallation des réfugiés dans des pays de réinstallation non traditionnels et faciliter l'utilisation efficace de la réinstallation en tant qu'outil de protection stratégique, même dans des situations d'urgence;
4. Développer, y compris pendant la phase d'urgence, les approches devant permettre de protéger les réfugiés et les personnes sous mandat du HCR afin de les aider à progresser rapidement vers des solutions durables.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4: Accès aux moyens d'existence

Jusqu'à la fin de 2020, les efforts seront consentis pour l'amélioration des conditions de vie des réfugiés et des communautés tchadiennes, dont au moins 50% de femmes, afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins essentiels à travers des programmes d'autosuffisance et de résilience et ceci, dans la logique du nexus humanitaire-développement-paix. Ces actions seront en lien avec le Plan National de Développement (PND) et seront concentrées sur les domaines de compétences des réfugiés et de leurs communautés d'accueil notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, la formation professionnelle, etc.

Principaux domaines programmatiques

1. Soutenir la production, les moyens de subsistance et les mécanismes novateurs d'autosuffisance économique;
2. Promouvoir l'accès à l'emploi, à la formation professionnelle et au développement local;
3. Plaider en faveur du développement durable et de la gestion équitable des ressources naturelles ;
4. Intensifier les interventions pour une agriculture adéquate par rapport au climat et promouvoir la conservation des sols et de l'eau ;
5. Soutenir les réfugiés dans le domaine de l'accès à la terre tout en veillant à ce que la communauté d'accueil conserve la propriété par le biais de la certification coutumière.

Priorités

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d'Action Global pour les Réfugiés (CRRF), le Plan de Réponse pour les Réfugiés sera axé sur le renforcement des liens entre les autorités tchadiennes, les acteurs humanitaires et de développement afin d'améliorer l'environnement de protection des réfugiés et soutenir tant les réfugiés que les communautés hôtes. Cela sous-entend un plaidoyer conjoint à l'endroit du Gouvernement pour l'adoption d'une loi nationale d'asile garantissant les droits socio-économiques des réfugiés au Tchad. Ceci entre dans la logique des recommandations du forum national sur l'inclusion durable et socio-économique des réfugiés de 2017.

Par ailleurs, des initiatives ciblées visant à renforcer l'autosuffisance et la résilience seront essentielles dans les zones d'accueil de réfugiés, ciblant à la fois et les réfugiés et les communautés hôtes. Les partenaires tels que la Banque mondiale et l'Union européenne seront étroitement associés à la réponse aux réfugiés dans la logique de leurs programmes respectifs pour les zones d'accueil de réfugiés.

L'inclusion des réfugiés dans les programmes locaux et nationaux sera prioritaire dans le cadre de la mise en œuvre du CRRF afin que les réfugiés bénéficient des services sociaux existants. Ceci entre dans la logique des engagements pris par le Gouvernement dans sa Lettre de Politique de Développement (annexée à la demande de financement du Tchad adressée au Groupe de la Banque Mondiale) ainsi que des recommandations issues du Forum sur l'inclusion socio-économique durable des réfugiés organisé en juillet 2017.

Dans la réponse, il est prévu:

- d'évaluer la situation et la capacité du Gouvernement et des autres parties prenantes à fournir des services dans les zones d'accueil afin de déterminer les besoins à couvrir;
- d'adopter, de manière consensuelle, une feuille de route indiquant les actions à entreprendre et les responsabilités clairement définies de chaque acteur afin d'atteindre un niveau optimal de services dans les zones d'accueil;
- de mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des activités prévues dans le plan d'action CRRF avec la participation des parties prenantes;
- de faire un suivi régulier de la mise en œuvre des actions convenues de manière consensuelle afin d'adapter la feuille de route aux progrès accomplis.

Il est prévu que la réalisation des objectifs susmentionnés contribuera aux principales priorités, à savoir :

- 1) l'augmentation et le renforcement de la participation des acteurs du développement du secteur privé et d'autres partenaires non traditionnels à la réponse aux problèmes des réfugiés;
- 2) l'engagement et l'accord des acteurs humanitaires et de développement sur un ensemble de priorités communes visant à renforcer le développement et le bien-être de la communauté dans les zones d'accueil des réfugiés et à améliorer la prestation de services aux réfugiés et aux communautés d'accueil; et
- 3) la promotion de l'autonomie des réfugiés dans le cadre d'une approche basée sur le développement communautaire.

■ Partenariat et Coordination

Ce Plan de Réponse pour les Réfugiés contribue à la mise en œuvre du pacte mondial en articulant des réponses multi-acteurs au profit des réfugiés et des communautés d'accueil, tels que définis par le gouvernement et les partenaires. Dans l'application d'un cadre global de réponse pour les réfugiés, en tant qu'approche globale et inclusive de la société, un large éventail de parties prenantes collaborera avec le Tchad pour l'aider à faire face à l'impact de l'accueil des réfugiés sur ses communautés hôtes, à renforcer la résilience et à s'engager dans des programmes de développement au niveau national et provincial.

Dans ce contexte, le gouvernement du Tchad sera soutenu par les agences des Nations Unies, la Banque mondiale à travers l'IDA 18, l'Union européenne et d'autres donateurs importants, les acteurs du développement, les organisations gouvernementales et non-gouvernementales (ONG), les acteurs de la société civile, les donateurs traditionnels et le secteur privé.

Le Gouvernement du Tchad a adopté son Plan de Développement National (PND) 2017-2021 dans le cadre de sa vision stratégique 2030, "Le Tchad que nous voulons », en ligne avec les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour 2030. La vision stratégique du PND repose sur quatre axes:

- 1- le renforcement de l'unité nationale ;
- 2- le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit ;
- 3- le développement d'une économie diversifiée et compétitive et
- 4- l'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne.

Lors de la table ronde des donateurs qui s'est tenue à Paris en septembre 2017, le gouvernement, appuyé par les agences du Système des Nations-Unies, a réussi à recueillir en promesses environ 20 milliards de dollars. Le présent plan de réponse aux réfugiés du Tchad (CRRP) s'aligne sur le PND qui garantit l'inclusion progressive des réfugiés dans les structures de développement nationales. À cette fin, les partenaires humanitaires et de développement collaboreront étroitement avec les ministères et les institutions gouvernementales, en particulier avec le ministère en charge de l'Administration (y compris la CNARR et la DAPEC); le ministère en charge de la Planification, le ministère en charge de la Santé, le ministère en charge de l'Éducation, le ministère en charge de la Formation Professionnelle, le ministère en charge de l'Agriculture, le ministère en charge de la Justice et des Droits de l'homme et le ministère en charge de la Femme.

Le Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF Tchad 2017-2021) et le Plan de Réponse Humanitaire (HRP), dans lequel s'intègre ce Plan de Réponse pour les Réfugiés, sont également alignés sur le PND du Gouvernement et sur sa vision stratégique 2030. L'équipe pays des Nations Unies dirigée par le Coordonnateur Résident/Coordonnateur Humanitaire a activement participé à la création de liens entre les programmes humanitaires et de développement, en soulignant les causes spécifiques des déplacements au Tchad et en promouvant le relèvement rapide dans le cadre des engagements humanitaires mondiaux tels que le "Grand Bargain". Les populations déplacées, y compris les réfugiés, sont incluses dans les trois résultats stratégiques de l'UNDAF :

- 1- le développement du capital humain qui inclut un accès équitable à des services d'éducation et de soins de santé universels et de qualité;
- 2- la protection sociale, la gestion des crises et la durabilité;
- 3- la gouvernance, la paix et la sécurité, qui comprend la protection de l'enfance, le système de

protection sociale, la préparation aux situations d'urgence, les interventions en cas de crises et de catastrophes ainsi que le relèvement rapide.

L'équipe de pays estime qu'il faudra 1,3 milliards de dollars environ pour la période 2017-2021 pour atteindre les objectifs de l'UNDAF.

La synergie entre les agences humanitaires se poursuivra en 2019-2020 pour répondre aux besoins des réfugiés (les nouveaux arrivés comme les personnes en situation de déplacement prolongé) à travers des actions en faveur de la protection, l'assistance, la résilience et la recherche de solutions durables. Les réponses aux situations prolongées seront basées sur un ciblage plus différencié et des initiatives complémentaires visant à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience des réfugiés et de leurs communautés d'accueil.

Suite à la « Lettre de politique de développement » du Gouvernement du Tchad, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque Mondiale a approuvé le 14 septembre 2018 une subvention de 60 millions de dollars américains pour aider le Tchad à améliorer l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance, ainsi que pour renforcer les systèmes nationaux de gestion des réfugiés. Ce programme dénommé Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil vise environ 1,1 million de personnes vivant dans les zones d'accueil des réfugiés situées à l'est, au Lac et au sud ainsi que dans des localités situées dans un rayon de 25 km autour des camps. D'autres initiatives telles que le projet Développement Intégré des Zones d'Accueil (DIZA) soutenu par l'Union européenne et le Programme d'Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT) avec le PNUD faciliteront de manière positive l'inclusion des réfugiés dans le plan de développement national 2017-2021. Ce faisant, ils pourront contribuer au développement de leurs zones d'accueil aux côtés de leurs hôtes.

Un certain nombre d'ONG internationales (ACF, ACS, ADRA, AIRD, Care Worldwide, COOPI, CRS, HIAS, IRC, LWF, OXFAM, RET, WCDO, World Vision, World Concern) et nationales (ADES, APLFT, CRT, SECADEV) ont confirmé leur engagement à soutenir l'intégration socio-économique des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées au Tchad.

Au niveau local, les partenaires du CRRP collaboreront étroitement avec le secteur privé, comme l'Agence nationale pour le Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (ADETIC), en vue de promouvoir les nouvelles technologies dans les zones isolées, de faciliter l'accès universel aux réseaux de téléphonie mobile, d'améliorer le développement de la culture numérique et des plateformes numériques, de parvenir à une meilleure utilisation des données et d'améliorer la communication et la connectivité. À cette fin, des partenariats seront établis avec des acteurs clés du secteur privé et des entreprises technologiques de premier plan. De ces partenariats peuvent émerger des modèles pour donner aux réfugiés les moyens de mettre en œuvre des activités d'apprentissage et de subsistance au sein des communautés. En outre, les projets de partenariat avec les institutions de microfinances seront appuyés pour la mise en œuvre de programmes de microfinance, en tant que soutien à la résilience dans les zones d'accueil des réfugiés.

■ Plan de réponse pour 2019-2020

Questions transversales

Politique d'alternative au camp et « villagisation »:

Vivre hors camp permet aux réfugiés de contribuer au développement local. Conformément aux orientations du Gouvernement, les partenaires aident les autorités locales à installer les réfugiés directement dans des villages plutôt que dans des camps. Il s'agit de la stratégie « hors camp » qui a été mise œuvre en 2017-2018 lors de l'afflux de réfugiés centrafricains dans le sud du Tchad. Cela entre dans la logique des engagements pris par le Tchad lors du Sommet de New York sur les réfugiés et les migrants de 2016. Pour les réfugiés installés dans les camps depuis plusieurs années, le Gouvernement envisage de mettre en œuvre une stratégie de « villagisation ». Cette dernière vise à changer le statut juridique des camps en les transformant en villages et en évitant des administrations parallèles dans les camps. Dès 2019, les camps d'Amboko, Gondje au sud et Djabal à l'est seront des projets pilotes. Par ailleurs, de nombreux réfugiés installés dans les camps se rendent dans des « villages d'opportunités » pour y mener leurs activités agricoles dans le cadre de leur autonomisation. Il importe de renforcer les structures sociales de base pour permettre aux réfugiés de s'installer dans ces villages et participer au développement local.

Mouvements mixtes:

En raison de sa position géographique entre l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, le Tchad est sur les routes de mouvements de population complexes, variés et interdépendants. Le Tchad est également dans une certaine mesure une zone de transit, sur la route de la Libye, voire de l'Europe,

et du Soudan. Ces mouvements sont en majorité forcés : cela comprend les réfugiés et demandeurs d'asile en quête de sécurité mais aussi les Tchadiens déplacés dans leur propre pays (déplacés internes dans la région du Lac) et les Tchadiens qui ont vécu de longues années dans les pays voisins et ont été forcés de fuir ces pays pour des raisons sécuritaires. Les mouvements volontaires, y compris les mouvements circulaires liés au travail et aux études, sont également courants. Ces dynamiques de mouvements forcés et de mouvements volontaires sont parfois interconnectées, par exemple dans le cas de réfugiés, qui après avoir été contraints de quitter leur pays, entreprennent parfois des mouvements secondaires à la recherche d'opportunités économiques.

Interventions en espèces (CBI):

Les interventions en espèces seront privilégiées chaque fois que nécessaire pour soutenir l'économie locale. En effet, les études de faisabilité et l'analyse contextuelle des interventions en espèces effectuées par les partenaires humanitaires depuis 2014 orientent la liquidité en tant que modalité de transfert. Les kits d'hygiène et des savons sont distribués sous forme d'espèces et de bons dans la plupart des régions de même que l'assistance pour les abris. En 2018, les agences du Système des Nations Unies se sont associées pour mettre en place un programme pilote d'assistance en espèces destiné aux réfugiés centrafricains dans le sud. Ce programme conjoint



sera évalué et revu en vue de son extension éventuelle. Le groupe de travail sur les espèces établi à N'Djamena s'emploie déjà à définir le panier de dépenses minimum pour les réfugiés qui servira de base à la mise en place de transferts en espèces à des fins multiples en fonction des besoins. Les questions de sécurité et les distorsions potentielles sur les marchés locaux seront soigneusement examinées avant la mise en œuvre d'interventions en espèces.

Prévention contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) :

Les acteurs humanitaires et de développement au Tchad travaillent dans un environnement caractérisé par un déséquilibre de pouvoirs ainsi que des inégalités profondes susceptibles de favoriser des exploitations et les abus sexuels. Les mesures pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels à l'encontre des réfugiés et des demandeurs d'asile doivent être renforcées. Un groupe technique sur la prévention contre l'exploitation et les abus sexuels a été créé au Tchad au second semestre de 2018. En 2019-2020, ce groupe collaborera avec le groupe sectoriel Protection et le sous-groupe sectoriel sur la Violence sexuelle et sexiste pour renforcer la sensibilisation sur la prévention, la lutte et la dénonciation des cas d'exploitation et d'abus sexuels. Il s'agit de mener une politique de tolérance zéro pour tout abus tant à l'endroit des réfugiés que de leurs communautés d'accueil.

Âge, Genre et Diversité:

Les évaluations et les analyses menées doivent prendre en compte l'âge, le genre et la diversité. De plus, les actions ciblées telles que l'application du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant doivent être évaluées et dotées des ressources appropriées. La création de conditions propices à la participation égale, significative et active des femmes et des filles est une condition fondamentale du respect de leurs droits, de leur protection effective et de leurs perspectives d'avenir. Une participation égale et des possibilités de leadership nécessitent un engagement des hommes et des garçons notamment par le dialogue et la sensibilisation à l'égalité des sexes. Cela nécessite, en outre, une collaboration et une planification conjointe avec les acteurs humanitaires et de développement y compris les organisations de jeunes et les organisations nationales travaillant sur l'égalité des sexes dans les communautés hôtes. Cet engagement est essentiel pour les femmes et les filles en vue de déterminer leur propre avenir et être en phase avec tous les engagements en leur faveur.

Approche basée sur la vulnérabilité:

En collaboration avec les autorités tchadiennes, la CNARR, le HCR et le PAM ont mené en 2017 un exercice de profilage visant à déterminer le degré de vulnérabilité des ménages afin de mieux répondre à leurs besoins. Les réfugiés identifiés comme moins vulnérables, par exemple, seront ciblés dans le cadre d'activités de renforcement de la résilience, afin de les aider à devenir autonomes et les empêcher de retomber dans la pauvreté. Les réfugiés identifiés comme particulièrement vulnérables, en revanche, continuent à recevoir une aide alimentaire sans condition. Les partenaires collaboreront avec les communautés, les autorités, et les acteurs de développement pour favoriser une transition « douce » à travers une communication claire avec les réfugiés. Les partenaires passent désormais d'une approche fondée sur le statut à une approche basée sur la vulnérabilité.

Réponses sectorielles

Protection

Le secteur de la protection se concentrera sur les objectifs ci-dessous qui sont fondés sur des mécanismes de surveillance de la protection et un système adéquat de collecte et d'analyse de données sur la protection.

Garantie d'accès à l'asile, droit et préservation du caractère civil de l'asile:

Avec l'appui du Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance locale, du réseau de parlementaires à l'Assemblée Nationale, de la CNARR, du DAPEC et du Détachement pour la Protection des Humanitaires et des Réfugiés (DHPR), les acteurs du secteur de la protection vont:

- Plaider en faveur de l'adoption de la loi sur l'asile ;
- Renforcer les capacités du Gouvernement et de l'Assemblée Nationale en matière de droit d'asile et soutenir la CNARR dans la mise en œuvre de sa stratégie quinquennale sur l'asile et la protection ;
- Fournir un appui technique au Gouvernement pour la préparation des textes d'applications de la loi d'asile ;
- Élaborer un programme de vulgarisation et de diffusion de la loi sur l'asile et de sa mise en œuvre, notamment par l'intermédiaire de la CNARR et des autorités aux niveaux central et régional.

Protection communautaire:

La section renforcera les capacités des structures communautaires en matière de protection et d'appui aux personnes à besoins spécifiques. L'accès aux recours juridiques et à l'assistance seront également renforcés grâce à la mise en place de tribunaux itinérants et à des visites dans les centres de détention. Les ateliers de renforcement des capacités viseront à la fois les autorités administratives, les forces de défense et de sécurité, les représentants des tribunaux ainsi que les réfugiés et leurs communautés d'accueil afin de faciliter l'accès à la justice et de lutter contre l'impunité.

Enregistrement et documentation:

Une vérification des réfugiés à l'échelle nationale sera organisée en 2019. Les mécanismes de délivrance des documents d'état civil seront renforcés en soutenant les autorités tchadiennes compétentes et en plaidant pour un enregistrement systématique des enfants réfugiés nouvellement nés. Le plaidoyer portera également sur la liberté de circulation de tous les réfugiés au Tchad. La libre circulation et l'accès à la terre sont des droits essentiels pour faciliter l'inclusion socio-économique et l'accès aux opportunités économiques.

Prévention et réponse aux violences sexuelle et sexiste (SGBV):

le secteur renforcera les capacités des autorités à se déployer de manière concrète dans certaines zones et encouragera la mise en place de mécanismes à base communautaire pour prévenir et traiter les incidents de SGBV. Cela nécessitera :

- Un partenariat solide avec les réfugiés dans une approche Âge, Genre et Diversité;
- L'appui à la mise en place de structures communautaires ;
- La formation et l'autonomisation de la communauté pour organiser la sensibilisation sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle et sexo-spécifique ;
- Le renforcement des mécanismes de soutien y compris l'assistance médicale et juridique.

Le secteur s'emploiera également à offrir des moyens de subsistance et un accès à l'éducation et à la formation professionnelle pour les femmes à risque et les survivantes de la violence. Globalement, l'aspect multisectoriel de la prévention et de la riposte sera maintenu et renforcé. Le Groupe de travail sur la violence sexuelle et sexiste, créé en 2018 sous la direction des autorités tchadiennes avec le soutien du HCR et de l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT), veillera en vue de la transversalité de la prévention, de la prise en compte des questions de SGBV dans tous les aspects de la réponse aux réfugiés. Il s'agira donc d'intégrer les violences sexuelles et sexistes dans tous les secteurs humanitaires, en dispensant une formation aux partenaires et en sensibilisant les réfugiés.

Protection de l'enfance:

le secteur se concentrera sur la sensibilisation aux droits des enfants dans les communautés afin de prévenir le travail des enfants, les mariages précoces et la violence sur les enfants. Les espaces amis d'enfants et le soutien socio-éducatif des enfants devront être élargis et réhabilités. Le secteur s'emploiera à réduire le nombre d'enfants à risque en procédant à la détermination de leur intérêt supérieur (BID) en vue de leur orientation et de leur assistance. Dans le cas des enfants non accompagnés et séparés, il conviendra de renforcer le système de familles d'accueil temporaires. En collaboration avec les partenaires gouvernementaux notamment les ministères en charge de l'Action sociale, de l'Administration du territoire ainsi que la CNARR, le secteur de la protection:

- Fera une évaluation des structures de protection de l'enfance disponibles au niveau central et régional ;
- Renforcera les capacités de la Direction en charge de la Protection de l'enfance dans les provinces ;
- Identifiera les enfants à risque pour une prise en charge adéquate ;
- Renforcera la capacité des acteurs au sein des réseaux de protection de l'enfance basés dans les communautés ;
- Mettra en place des mécanismes d'orientation pour la prise en charge des enfants à risque.

Coexistence pacifique:

Les partenaires renforceront les capacités des comités mixtes de règlement des conflits et soutiendront les activités conjointes au niveau communautaire. Cela inclura la promotion d'une utilisation rationnelle des ressources locales, telles que la gestion communautaire de l'eau, la promotion de sources d'énergie alternatives et la gestion des conflits. De plus, les acteurs du secteur de la protection travailleront conjointement avec toutes les parties prenantes pour prévenir le risque d'apatridie et y faire face.

PROTECTION	
La qualité d'enregistrement et de documentation civile est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> ● 100% des réfugiés sont enregistrés et disposent des documents de protection individuels ● 50 000 enfants sont enregistrés par les autorités et disposent d'actes de naissance
La mobilisation communautaire est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> ● 41 mécanismes conjoints basés sur la communauté sont établis et fonctionnels
Les risques de SGBV sont réduits et la réponse renforcée	<ul style="list-style-type: none"> ● 65 comités et groupes communautaires sont formés à la prévention et à la réponse aux violences sexuelles et sexistes ● 100% des incidents de violence sexuelle et sexiste sont dénoncés et les victimes reçoivent une assistance adéquate
La protection de l'enfant est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> ● 65 comités et groupes communautaires œuvrent pour promouvoir l'engagement des enfants ● 100% des enfants à besoins spécifiques sont identifiés et bénéficient d'une assistance

Education

En matière d'éducation, les partenaires CRRP travailleront à aider les autorités centrales et locales à s'approprier l'éducation des réfugiés suite à l'officialisation des écoles des camps de réfugiés. Un appui continu à la construction, à l'entretien et à la réhabilitation des infrastructures scolaires, à la formation d'enseignants et à la fourniture de matériel pédagogique est essentiel pour consolider l'intégration des écoles de réfugiés dans le système tchadien.

Les acteurs de l'éducation s'attèleront à faciliter l'accès à l'éducation et à améliorer les taux de scolarisation et de fréquentation. Une attention particulière sera accordée aux filles et aux enfants ayant des besoins spécifiques. Toutes les activités éducatives continueront de cibler la communauté locale, que ce soit dans des camps ou dans des villages hôtes.

En termes de qualité de l'éducation, l'accent sera mis sur la durabilité des interventions en fonction du contexte local. Ainsi, dans le sud, la priorité sera la transformation d'espaces d'apprentissage temporaires (TLS) en bâtiments scolaires durables afin de répondre aux besoins du nombre croissant d'élèves. La qualité de l'éducation devra également être améliorée notamment par une formation adéquate et des motivations pour retenir les enseignants qualifiés. A l'est du Tchad, l'accent sera mis sur les stratégies visant à accroître les taux de scolarisation et à renforcer le matériel pédagogique.

Compte tenu du nombre croissant de lauréats au baccalauréat, l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les réfugiés et les Tchadiens des villages voisins sera favorisé par le biais de partenariats avec des universités et des bourses d'études. Le secteur de l'éducation s'emploiera également à appuyer la gestion autonome des écoles à travers des Activités Génératrices de Revenus pour les associations des parents d'élèves.

EDUCATION

La population a accès à une éducation de qualité

- 52 542 enfants réfugiés en âge scolaire sont inscrits à l'école primaire.
- 220 enseignants sont qualifiés ou formés.



Sécurité alimentaire

Les efforts visant à pérenniser la situation nutritionnelle des réfugiés ont été compromis par la diminution des financements. Il convient de noter que la ration alimentaire mensuelle couvre actuellement la moitié des besoins nutritionnels quotidiens (2100 Kcal/personne/jour). Cette situation expose les réfugiés les plus vulnérables à une insécurité alimentaire accrue et à la malnutrition, surtout dans un contexte nutritionnel difficile que connaît la bande sahélienne. Cette situation risque de compromettre les acquis déjà enregistrés pour stabiliser la situation nutritionnelle des réfugiés d'où la nécessité d'accroître l'aide alimentaire pour les plus vulnérables tout en investissant dans les moyens de subsistance et dans la prévention des activités de malnutrition.

Le secteur Sécurité alimentaire élaborera, en collaboration avec les acteurs du développement, un programme pluriannuel des moyens de subsistance et de la résilience, fondé sur le profil socio-économique CNARR-HCR-PAM afin de garantir un cadre favorable à la résilience. Une approche progressive visant à autonomiser les ménages sera mise en œuvre à partir de 2019 avec une assistance alimentaire qui ciblera les ménages considérés les moins susceptibles de devenir autonomes. Cette aide alimentaire sera alors considérée comme un filet de sécurité sociale pour une protection multisectorielle.

Les investissements dans les moyens de subsistance doivent être significatifs pour avoir un impact significatif et éviter de laisser les catégories les moins vulnérables retomber dans la pauvreté. C'est pour cette raison que le secteur examinera attentivement le soutien et l'assistance à accorder aux réfugiés qui deviennent autonomes, afin de s'assurer de son impact sur les bénéficiaires.

Les spécificités de chaque région seront prises en compte dans la réponse. La partie orientale du Tchad est la plus complexe en raison du changement climatique et de la diminution des précipitations. Les acteurs de développement et les partenaires financiers négligent souvent cette région considérée comme moins attrayante ou moins prometteuse pour le développement local. Il est toutefois possible de tirer parti des possibilités existantes, telles que la promotion de petits commerces ou l'exploitation du lac Kariari, situé à proximité du camp de réfugiés d'Oure Cassoni. L'autre défi à l'est du Tchad est lié à la propriété foncière et au logement. En effet, les réfugiés et parfois des acteurs humanitaires sont contraints de payer pour utiliser une terre appartenant à l'État. Le secteur continuera donc à plaider pour l'accès des réfugiés à la terre.

Le sud du Tchad offre de nombreuses possibilités de développement des activités agricoles grâce à un environnement favorable et sûr. Des opportunités existent également dans la province du lac, bien que la situation en matière de sécurité et la fermeture des frontières entravent l'accès au lac Tchad et limitent les échanges transfrontaliers. La paix et la stabilisation dans la région sont essentielles pour répondre aux besoins de développement à long terme ainsi que la recherche des solutions durables, comme souligné lors de la conférence humanitaire de Berlin pour le Nigéria et la région du lac Tchad en 2018.

Le cas échéant, des interventions en espèces seront progressivement mises en œuvre, avec un accent mis sur des outils de suivi permettant d'évaluer l'impact des activités en cours et de structurer les interventions futures.

SECURITE ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire est améliorée

- 103 768 réfugiés couvrent une partie de leurs besoins de consommation grâce aux semences et aux outils reçus

Santé et nutrition

La situation sanitaire et nutritionnelle dans les camps et sites de réfugiés ainsi que dans les villages hôtes est caractérisée par la prévalence des maladies transmissibles, du paludisme, des infections respiratoires, de la rougeole, de la diarrhée ainsi que par une situation nutritionnelle instable et précaire. Les taux de malnutrition sont en hausse sur l'ensemble du territoire et une urgence nutritionnelle avait été déclarée dans 12 des 23 régions en 2018. Il convient de noter que la situation est souvent meilleure dans les camps de réfugiés où les acteurs humanitaires ont mis en place davantage de structures de santé par rapport aux villages hôtes.

Avec l'augmentation de la population de réfugiés, notamment au sud et au Lac, les établissements de soins de santé primaires risquent constamment d'être débordés. Les centres de santé existants fonctionnent souvent au-delà de leur capacité en raison des ressources limitées. En moyenne, 24% des patients qui se rendent dans des centres de santé des camps de réfugiés sont de la population hôte. Ce ratio est beaucoup plus élevé dans la province du Lac où plus de la moitié des patients reçus dans le centre de santé du camp de Dar Es Salam proviennent de villages voisins et des sites de déplacés internes.

Le secteur santé nutrition se concentrera sur le renforcement des services de santé et l'appui au transfert progressif des réfugiés dans le système de santé national. Une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités en termes de ressources humaines et techniques. Alors que le secteur de la santé passe de la fourniture gratuite de services de santé dans les camps à une intégration dans le système national, il est essentiel de renforcer les installations et équipements de santé nationaux.

Un système de recouvrement des coûts est mis en place et les réfugiés payent déjà une petite contribution (100 XAF soit 0,2 USD) pour avoir accès aux services de santé. Les contributions sont gérées par un comité et permettent de couvrir les petits travaux d'entretiens et de réparations. Cette contribution sera remplacée par une contribution suivant le système national d'ici 2020. Cela permettra aux réfugiés d'avoir accès aux services de santé au même titre que les communautés d'accueil.

Le Plan de réponse accordera également une attention particulière à la santé maternelle et reproductive, à la santé mentale ainsi qu'au programme de lutte contre le VIH / SIDA pour les communautés en général et pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans en particulier.

Le Tchad est caractérisé par des taux élevés de malnutrition aiguë sévère (13,9% au niveau national). Ils touchent sévèrement les camps de réfugiés situés dans la partie orientale du pays. Selon l'enquête SMART-SENS menée dans des camps en décembre 2017, les six camps situés dans les provinces du Wadi Fira et de l'Ennedi Est sont les plus touchés. Le taux de malnutrition aiguë globale varie entre 12,3% à 24,1%, donc bien au-dessus du seuil d'urgence fixé par l'OMS qui est de 10%. La tendance à la hausse observée au cours des trois dernières années est particulièrement préoccupante, car elle augmente les risques pour la santé et la protection. Les taux de retard de croissance et d'anémie chez les réfugiés sont modérés ou graves dans l'ensemble. Cela est cohérent avec la situation nutritionnelle globale dans la région de la bande sahélienne, qui est touchée par l'insécurité alimentaire, les moyens de subsistance limités et le soutien décroissant de la communauté internationale.

Selon l'enquête SMART menée en 2017, les taux de malnutrition aiguë sont plus élevés parmi les communautés d'accueil que dans les camps, en particulier dans les provinces du lac, de l'Ennedi-Est, du Salamat, du Sila et de Wadi Fira. Dans le sud du Tchad, la situation nutritionnelle est également préoccupante avec un taux de malnutrition relativement bas mais un taux de retard de croissance et une anémie exceptionnellement élevés. Dans certaines zones, telles que les camps de Gondje et de Doholo, un enfant sur deux souffre de retard de croissance. Cela peut avoir de graves conséquences à long terme sur le développement des enfants. En termes de réponse nutritionnelle, le secteur continuera à soutenir le traitement de la malnutrition tout en mettant l'accent sur une réponse multisectorielle afin de s'attaquer à ses causes profondes de la malnutrition (accès limité à la terre et à l'eau potable, précipitations imprévisibles, absence d'habitudes alimentaires diversifiées et d'allaitement au sein non exclusif des nourrissons). Cela se fera en étroite collaboration avec les activités liées aux moyens de subsistance, la sensibilisation de la communauté aux questions de santé et WASH ainsi que l'autonomisation des femmes. La production alimentaire dans tous les camps de réfugiés au Tchad, en particulier à l'est, est entravée par des terres agricoles limitées, des régimes de précipitations peu fiables, un accès limité aux semences, aux outils agricoles et aux moyens de subsistance. Par conséquent, un programme d'assistance alimentaire complet et durable sera nécessaire pour améliorer l'état nutritionnel des réfugiés au Tchad. Les plantes à haute valeur nutritionnelle telles que le moringa seront également prises en considération.

SANTÉ ET NUTRITION	
L'état de santé de la population s'est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> • 221 agents de santé locaux sont formés • 47 000 personnes ont accès aux soins de santé primaires et secondaires
La prévention et la lutte contre la malnutrition est	<ul style="list-style-type: none"> • La Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 10% âgés de 6 à 59 mois est améliorée • 33 576 enfants âgés de 6 à 59 mois bénéficient du traitement de la MAS et de la MAM

Moyens d'existence et Environnement:

Tout en continuant de fournir une assistance vitale, les acteurs humanitaires se concentreront sur l'intégration effective des réfugiés dans la sphère socio-économique du Tchad. Un programme d'autonomisation dépendant fortement de l'agriculture sera mis en place malgré les incertitudes liées aux changements climatiques, à la pression démographique et à l'infertilité des sols. Le plaidoyer se concentrera sur la sécurisation de l'accès aux terres arables avec les autorités administratives et les dirigeants traditionnels. Les chaînes de valeur seront explorées pour créer de nouvelles opportunités tandis que les offres de formation professionnelles seront augmentées. Les activités liées aux moyens de subsistance viseront simultanément le renforcement de la coexistence et de la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil.

L'objectif du secteur sera de passer de l'aide humanitaire à un plan de développement durable et à long terme grâce à une collaboration étroite avec les acteurs du développement. Cela comprendra la construction de systèmes d'irrigation et de systèmes d'eau répondant aux besoins de l'agriculture et de l'élevage, l'expansion des services vétérinaires et le renforcement des capacités de formation professionnelle.

L'inclusion financière sera promue en tant que catalyseur essentiel de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté car l'accès au financement peut stimuler la création d'emplois, réduire la vulnérabilité aux chocs et augmenter les investissements dans le capital humain.

Pour atténuer l'impact des réfugiés sur l'environnement, le secteur continuera à promouvoir les mécanismes communautaires de gestion des bois, du reboisement ainsi que les meilleures pratiques en agroforesterie et en agriculture. Des comités de villages et des clubs de l'environnement seront mis en place pour sensibiliser le public aux défis environnementaux. L'Inspection des Eaux et des Forêts sera également étroitement associée afin de soutenir les comités dans la production de plants, le reboisement, la régénération naturelle et la gestion des sites de défense.

L'accès à l'énergie est une préoccupation majeure pour les réfugiés. L'approvisionnement en combustibles de substitution réduira la dépendance au bois de chauffage. Des équipements permettant d'économiser de l'énergie, tels que des poêles en banco et les fours AFRAH seront produits et distribués localement tandis que des séances de sensibilisation à l'utilisation rationnelle et aux pratiques d'économie d'énergie seront organisées.

MOYENS D'EXISTENCE ET ENVIRONNEMENT	
L'autosuffisance et les moyens d'existences améliorés	<ul style="list-style-type: none"> • 103 768 réfugiés ont reçu des kits de production, des intrants pour des activités agricoles ou de pêche • 220 299 réfugiés sont appuyés pour créer leurs propres entreprises par le biais d'associations communautaires
Les ressources naturelles sont partagées et	<ul style="list-style-type: none"> • 70% des ménages disposent d'un équipement permettant d'économiser de l'énergie • 53 050 plants d'arbres sont mis en terre pour atténuer la déforestation

Abris et articles non alimentaires (NFI)

La réponse de ce secteur pour 2019-2020 consistera à couvrir les besoins en abris pour les nouveaux réfugiés et améliorer ceux des réfugiés déjà installés en leur permettant de disposer d'abris conformes aux standards.

Ainsi, le secteur continuera de fournir aux réfugiés nouvellement arrivés des abris d'urgence et des articles de première nécessité. Il visera également à passer des abris d'urgence vers des abris semi-durables adaptés aux conditions locales et similaires à ceux des populations hôtes. La stratégie en matière d'abris visera à responsabiliser les communautés en privilégiant les interventions en espèces tout en veillant sur la qualité technique des abris réalisés, la formation des bénéficiaires sur la construction des abris et la distribution des kits.

A l'est du Tchad, notamment à Farchana et à Goz Beida, les constructeurs recevront une formation aux techniques de fabrication de briques hydraformes. Dans le reste du Tchad, en particulier dans la province du Lac, la stratégie en matière d'abris s'appuiera sur l'engagement de la communauté pour construire des abris durables avec du matériel localement disponible.

Les personnes ayant des besoins spécifiques recevront une aide pour construire leurs abris par le biais des comités d'entraide à travers la participation communautaire. Des infrastructures communautaires (écoles, centres de santé, centres de formation, centres de femmes et de jeunes, centres de distribution, espaces amis d'enfants, etc..) seront construites, réhabilitées et entretenues avec la participation de la communauté.

Outre la distribution des kits d'urgences aux réfugiés nouvellement arrivés et le remplacement de certains articles pour les anciens réfugiés, le secteur se concentrera, conformément aux normes, sur la distribution de kits de dignité aux femmes en âge de procréer. Les séances de sensibilisations et le suivi post-distribution se poursuivront.

ABRIS & NFI

Les abris et infrastructures sont construits, améliorés et entretenus.

- 85% des ménages vivant dans des abris adéquats semi-durables dans le camp

La population dispose suffisamment d'articles

- 47 766 ménages reçoivent des articles de base et domestiques

Eau, Hygiène et Assainissement

La quantité d'eau potable disponible par personne et par jour varie considérablement d'un camp à un autre, certaines zones étant bien en deçà des normes. L'objectif du secteur sera d'assurer la disponibilité d'un minimum de 20 litres par personne et par jour dans toutes les zones d'accueil des réfugiés au Tchad.

À moyen et long termes, des infrastructures hydrauliques durables telles que le système de mobilisation des eaux de surface (mini barrages, seuils d'épandage, etc.), et les pompes à motricité humaine (PMH), seront mises à disposition pour couvrir non seulement la consommation pour les populations mais aussi pour les besoins des animaux et des activités agricoles. Des investissements conséquents permettront de réaliser des économies à long terme. A titre d'exemple, cela permettra de réduire le coût en carburant pour la production d'eau, et de réduire les risques du water-trucking qui consomme beaucoup de ressources dans certaines zones de l'est du Tchad. La préférence sera donnée à des systèmes de pompage solaire innovants, afin de réduire les coûts de production et de maintenance. Un projet pilote a démarré en 2018 dans deux camps de réfugiés à l'est du Tchad. L'entretien des pompes manuelles existantes dans le reste des camps se poursuivra avec l'engagement de la communauté à travers le contrat social et la gestion rationnelle de l'eau.

Le secteur se concentrera également à l'assainissement, avec la construction de latrines familiales et institutionnelles tout en tenant compte des aspects protection (intimité, sécurité), ainsi que la gestion des déchets ménagers et déchets médicaux, afin de limiter les risques de propagation des maladies liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

L'accent sera aussi mis sur le renforcement de la gestion communautaire de l'eau et des déchets solides par l'intermédiaire des « Comités Eau, Hygiène et Assainissement ». Le secteur œuvrera à cet effet pour le renforcement de la transition effective vers un système de recouvrement des coûts d'ici 2020.

Le secteur veillera également à promotion à l'hygiène avec les sensibilisations sur les bonnes pratiques d'hygiène et la mise à disposition des kits de gestion de l'hygiène menstruelles (MHM).

Enfin, sur le plan coordination, un accent fort sera mis sur le renforcement du partenariat avec les services techniques de l'Etat et la mobilisation des partenaires opérationnels. Le secteur veillera également à promotion à l'hygiène avec les sensibilisations sur les bonnes pratiques d'hygiène et la mise à disposition des kits de gestion de l'hygiène menstruelles (MHM).

Enfin, sur le plan coordination, un accent fort sera mis sur le renforcement du partenariat avec les services techniques de l'Etat et la mobilisation des partenaires opérationnels.

EAU-HYGIÈNE-ASSAINISSEMENT

L'approvisionnement en eau potable est amélioré ou maintenu

- 15 litres d'eau potable disponibles par personne et par jour
- 65 forages réhabilités et / ou construits

La population vit dans des conditions d'hygiène et d'assainissement satisfaisantes

- 5 800 latrines ou toilettes aménagées pour les familles

Solutions durables

Les acteurs humanitaires continueront à plaider pour les solutions durables en faveur des réfugiés. En ce qui concerne la réinstallation, le HCR continuera de travailler avec les pays favorables à la réinstallation afin d'élargir les possibilités d'accueillir les cas les plus vulnérables. Il mettra également de plus en plus l'accent sur l'exploration des voies complémentaires et régulières dans les pays tiers à travers le regroupement familial, les opportunités d'amélioration de la vie ou de la carrière y compris pour les études ou d'autres finalités.

Suite à la signature des accords tripartites entre le Tchad, le Soudan et le HCR pour le retour volontaire des réfugiés tchadiens vivant au Soudan d'une part, et des réfugiés Soudanais vivant au Tchad d'autre part, l'intérêt pour le retour parmi les réfugiés s'accroît. Dans ce contexte, l'action humanitaire s'attachera à garantir les opérations de rapatriement dans la dignité et la sécurité en veillant à ce que les réfugiés prennent des décisions en connaissance de cause et qu'ils soient bien accompagnés tout au long du processus.

Enfin, les acteurs humanitaires et de développement feront la promotion de l'intégration locale en plaidant pour l'accès aux droits à la terre et à la propriété ainsi qu'aux services bancaires et financiers. Le plaidoyer se poursuivra pour l'adoption et la mise en oeuvre d'une loi nationale sur l'asile tandis que le HCR continuera à apporter son soutien technique et son expertise.

DURABLE SOLUTIONS

Les potentiels pour des solutions durables sont réalisés

- 20 000 réfugiés ont volontairement regagné leurs pays d'origine
- 2 000 réfugiés ont été réinstallés dans des pays tiers



■ Vue d'ensemble des besoins financiers sectoriels en 2019

Par organisation:

	Budget 2019	Budget 2020 (Estimatif)	Total
ACF	2 040 000		2 040 000
ACTED	2 415 000		2 415 000
CARE	4 264 182		4 264 182
Caritas Suisse		416 667	416 667
HIAS	1 295 511	6 900 000	8 195 511
IRC		10 600 000	10 600 000
JRS	621 025		621 025
LWF	4 453 610	9 025 295	13 478 905
IHDL	529 344		529 344
SI	830 000	416 667	1 246 667
UNDP	1 250 000	6 150 000	7 400 000
UNFPA	6 661 950	5 689 559	12 351 509
UNHCR	123 727 254	115 400 000	239 127 254
UNICEF	4 175 131		4 175 131
WFP	55 857 042	51 240 605	107 097 647
World Concern	250 000	220 000	470 000
TOTAL	208 370 049	206 058 793	414 428 842

Par population

	Budget 2019	Budget 2020 (Estimatif)	Total
Réfugiés centrafricains	69 124 136	62 555 027	131 679 163
Réfugiés nigériens	12 051 621	10 583,385	22 635 006
Réfugiés soudanais	113 493 052	119 720 381	233 213 433
Autres nationalités	13 701 239	13 200 000	26 901 239
TOTAL	208 370 049	206 058 793	414 428 842

Par population de réfugiés et organisations

	Nom de l'Agence	2019	2020(Estimatif)	Grand total
Réfugiés Centrafricains	ACF	2 040 000		2 040 000
	ACTED	2 415 000		2 415 000
	CARE	4 264 182		4 264 182
	Caritas		416 667	416 667
	HIAS		1 800 000	1 800 000
	LWF	838 403	3 869 295	4 707 698
	IHDL	529 344		529 344
	SI	830 000	416 667	1 246 667
	UNDP		2 500 000	2 500 000
	UNFPA	2 705 436	2 200 349	4 905 785
	UNHCR	39 396 882	36 700 000	76 096 882
	UNICEF	1 452 840		1 452 840
	WFP	14 652 050	14 652 050	29 304 100
Total		69 124 136	62 555 027	131 679 163
Réfugiés Nigériens	HIAS	1 295 511	1 200 000	2 495 511
	IRC		600 000	600 000
	LWF	1 100 000		1 100 000
	UNDP	1 250 000	1 500 000	2 750 000
	UNFPA	823 964	1 007 171	1 831 135
	UNHCR	5 181 844	4 900 000	10 081 844
	UNICEF	774 088		774 088
	WFP	1 376 214	1 376 214	2 752 428
	World Concern	250 000		250 000
Total		12 051 621	10 583 385	22 635 006
Réfugiés Soudanais	HIAS		3 500 000	3 500 000
	IRC		10 000 000	10 000 000
	JRS	621 025		621 025
	LWF	2 515 208	5 156 000	7 671 208
	UNDP		2 150 000	2 150 000
	UNFPA	3 132 550	2 482 040	5 614 590
	UNHCR	65 447 289	61 000 000	126 447 289
	UNICEF	1 948 203		1 948 203
	WFP	39 828 778	35 212 341	75 041 119
	World Concern		220 000	220 000
Total		113 493 052	119 720 381	233 213 433
Autres nationalités	HIAS		400 000	400 000
	UNHCR	13 701 239	12 800 000	26 501 239
Total		13 701 239	3 200 000	26 901 239
Grand Total		208 370 049	206 058 793	414 428 842

Liste des Agences Partenaires

ACF	Action contre la Faim
ACTED	Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
CARE	CARE
Caritas	Caritas Suisse
HIAS	HIAS Inc
IRC	International Rescue Committee
JRS	Jesuit Refugee Service
LWF	Lutheran World Federation
IHDL	Initiative Humanitaire pour le Développement Local
SI	Solidarités International
UNDP	United Nations Development Programme
UNFPA	United Nations Population Fund
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	United Nations Children Fund
WFP	United Nations World Food Programme
World Concern	World Concern



